

Charte Ethique

Transports Godefroy/Intervrac/Interservices/LyServices



Sommaire

Une charte éthique, pourquoi et pour qui ?

Nos Principes éthiques

- Respecter ses collaborateurs
- Assurer la sécurité et la santé de ses collaborateurs
- Soutenir la collaboration
- Défendre le droit du travail
- Réduire notre impact sur l'environnement
- Protéger les écosystèmes
- Garantir la sûreté
- Certifier la réglementation
- Accompagner la démarche éthiques
- Préserver l'intégrité du système économique

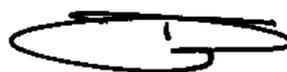
Une charte éthique, pourquoi et pour qui ?

L'entreprise GODEFROY est une entreprise de transport spécialisée dans les matières alimentaires et industrielles pulvérulentes. Elle travaille en partenariat avec trois autres sociétés qui sont ; INTERVRAC, INTERSERVICES, ainsi que LYSERVICES. Ces sociétés assurent le stockage et le transfert de produits ainsi que le lavage de citerne/caisse.

Depuis sa création, l'entreprise n'a cessé d'évoluer et de se diversifier pour répondre aux besoins de ses clients. Le système de management de l'entreprise a permis, depuis plus de 50 ans, de garantir la pérennité de ses activités. Sa stratégie est fondée sur la qualité de ses prestations, au-delà de la conformité réglementaire.

Conscient de l'impact que ses activités ont sur l'environnement, l'entreprise s'est fixée des objectifs liés aux enjeux de préservation des droits humains, de protection de l'environnement et de contribution à l'économie locale. La charte éthique permet dans ce contexte d'informer les salariés et le Grand Public des engagements pris par l'entreprise.

D.Godefroy



La Charte éthique s'adresse à tous nos salariés et collaborateurs. Elle ne se soustrait pas aux politiques existantes, règles et normes en vigueur. Cette charte est avant tout un document vivant qui doit être lu attentivement. Ce document doit inspirer vos choix et vous guider dans vos actions et prise de décisions.

Nos principes éthiques



Respecter ses collaborateurs :

Promotion de la diversité et égalité des chances

Lutte contre la discrimination et le harcèlement

Notre process de recrutement et d'intégration est inclusif et non discriminant. Celui-ci a été réalisé en respect de l'article L1132-1 du Code du travail interdisant toute discrimination fondée sur une liste étendue de critères, dont : l'origine, le sexe, les mœurs, l'orientation sexuelle, l'âge, la situation de famille, l'apparence physique, le nom de famille, l'état de santé ou le handicap.

Nous avons pour priorité la santé et sécurité des salariés ainsi que celle de nos collaborateurs. En respect de l'article 4121-1 du code du travail, diverses actions sont mises en place pour préserver leurs intégrités physiques et mentales. Nous mesurons l'efficacité de ces actions régulièrement par le biais de nos indicateurs sécurité (absentéisme, arrêt de travail, taux de rotation, réclamations clients...).



Assurer la sécurité et la santé de ses collaborateurs:

Accueil et parrainage des nouveaux arrivants

Protection personnelle via l'utilisation d'Équipement de Protection Collectif et Individuel



Soutenir la collaboration :

Participation à l'économie locale en prenant en compte la localisation lors du choix du fournisseur / prestataire

Garantie de pratiques non concurrentielles et équitables

L'entreprise a conscience de son impact sur le monde des entreprises et le marché de l'emploi. Dans nos collaborations, nous privilégions les savoirs faire du territoire pour contribuer à la dynamisation de l'économie locale. En respect du code du commerce, nous entretenons également des relations concurrentielles saines et équitables.

Le respect des droits de l'Homme est ancré dans les valeurs de l'entreprise depuis sa création. Transports Godefroy est une entreprise familiale qui œuvre pour le bien être et le bien vivre de ses salariés. Conscient des drames qui se jouent dans les entreprises exploitant les Hommes, l'entreprise s'engage et lutte contre le travail forcé et infantile.



Défendre le droit du travail :

Respect du droit international des droit de l'Homme

Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants



Réduire l'impact sur l'environnement :

Gestion des déchets

Réduction de l'empreinte carbone

Nous avons effectué notre analyse environnementale dans le but de mener des actions significatives et pertinentes.

Notre activité de transport génère des émissions carbone non négligeables que nous suivons. Les consommations de nos chauffeurs sont analysées et enregistrées.

Sensible à l'environnement, nous avons adhéré au programme OCS pour limiter le rejet de granulés plastiques dans les milieux naturels. Également, conscient de notre impact sur l'énergie, nous investissons dans des installations innovantes pour limiter l'utilisation de ressources non renouvelables.



Protéger les éco-systèmes :

Intégration au programme « Operation Clean Sweep » visant à réduire les pertes de granulés plastique

Maîtrise de la consommation et de nos ressources notamment par l'utilisation de panneaux solaire thermiques



Garantir la sûreté :

Assurance de l'intégrité des matériels et marchandises confiés par nos clients

Protection des données informatiques contre la perte, le vol et la destruction

Des caméras sont installées sur nos sites pour assurer la sécurité du matériel et des marchandises stockées. Des rondes de maintenance hebdomadaires sont réalisées par le service QHSE pour vérifier l'intégrité de notre système mis en place.

Les données des clients et du personnel sont stockées dans un réseau sécurisé pour garantir la confidentialité des informations.



L'entreprise Godefroy certifie respecter la réglementation par le biais de la mise à jour régulière de sa veille réglementaire. La Direction œuvre pour faire respecter la réglementation ainsi que les exigences clients, en mettant en application sur le terrain les lois et procédures client.

Certifier la réglementation :

Suivi de la législation et des exigences clients

Respect de la réglementation européenne



Accompagner la démarche éthique :

Actions contre la corruption et le soudoiment

Refus de tout acte de fraude

Des sensibilisations ont pour objet d'informer le personnel des risques liés à la corruption et à la fraude. L'entreprise a saisi l'importance d'ouvrir la discussion sur ces sujets directement liés à la sécurité sanitaire. Des sanctions sont apposées en cas de suspicion de fraude.

Le personnel s'engage à ne pas accepter de présents excédant une valeur considérée comme raisonnable. L'acceptation de dons en numéraire est strictement prohibée. Seuls les objets à caractère publicitaire peuvent être tolérés.

Avant toute collaboration avec des entreprises nationales et internationales, l'entreprise Godefroy s'assure que cet échange ne finance ni guerres, ni filières d'exploitations illégales, ni réseaux terroristes.



Préserver l'intégrité du système économique :

Lutte contre le blanchiment d'argent

Combattre le terrorisme